

Jardins Nature admise

Créer un jardin nature admise offre la possibilité de reconstituer un milieu naturel qui soit le plus favorable possible à la biodiversité.

Le paradoxe de mes poubelles

Jean-Marc Michalowski · Tuesday, June 21st, 2011

Le paradoxe de mes poubelles

Depuis le 1er juillet 2009, je dispose de deux conteneurs pour évacuer mes immondices.

[Le verre, le papier, les cartons, les PMC (bouteilles plastique, cannettes, barquettes alu ...) font l'objet de collectes sélectives en porte à porte tous les 15 jours.] Un conteneur gris (sa couleur) de 40 litres, pour le tout venant, c'est à dire, en théorie tout ce qui n'est pas recyclable : petits pots en plastique, barquettes diverses, films plastique non recyclables, etc.

Un conteneur vert (sa couleur aussi) pour les déchets organiques : majoritairement les épluchures des fruits et légumes, des déchets de jardins, et des restes de repas comme des os, des arrêtes de poissons ...

Pour ces deux conteneurs, j'ai un forfait annuel : 60 kilos (!) pour le conteneur gris et 30 kilos pour les déchets organiques, ainsi que 30 levées annuelles. Chaque année, j'ai donc le DROIT, sans coût supplémentaire, de produire 90 kilos de déchets « gris » et « organiques ». En 2010, j'ai produit 26 kilos de « gris » et 90 kilos « d'organiques ». L'achat d'aliments frais, et en général, de produits emballés dans des emballages recyclables (papier, carton, verre, boîte de conserve) est un moyen très facile pour réduire la production de « gris ».

La volonté politique est bien entendu de réduire la production globale de déchets, on était pas loin des 200 kilos par an et par habitant en Wallonie, avant le « plan déchets » mis en place il y a quelques années.

D'autres campagnes d'information, en fait quasi quotidiennement, nous invite à manger cinq portions de fruits et légumes par jour, et de préférence, frais (et bio si vous en avez la possibilité). Je m'applique donc à manger tous les jours ou presque, des fruits et légumes frais, dont les épluchures et les parties non consommées, entraînent de facto, une production de déchets organiques.

Désireux d'aider les insectes pollinisateurs, j'ai aménagé un mini-jardin, très dense.

Il est aménagé pour que la floraison soit variée et la plus étalée au long de l'année. Il produit beaucoup de végétation, que je dois éliminer une fois la floraison passée, afin de permettre la floraison d'autres plantes. D'où nouvelle production de déchets verts ...

Comment se fait il que j'ai le droit de produire 60 kilos de déchets plastique par an, sachant qu'il n'y a aucune politique incitant à cette production, et seulement 30 kilos de déchets organiques, alors que ma production de déchets organiques, est bonne pour ma santé [d'où économies (à long terme il est vrai) pour les finances de la santé publique) et pour l'environnement ??

Paradoxal non ?

Sachant aussi que les déchets verts collectés seront compostés par la société de collecte et le compost revendu, pourquoi ne puis-je pas recevoir gratuitement une part de compost, au prorata de ma production ?

Paradoxal non ?

Après un an d'utilisation des conteneurs, la production de déchets par habitant dans ma commune a diminué de 40 %, mais la taxe sur les immondices n'a pas été revue à la baisse, et je dois même payer mon surplus de déchets organiques, soit 3,6 euros pour 2010 !!

Paradoxal non ?

ah non, là c'est très certainement normal, ... qui peut me l'expliquer au fait ?

This entry was posted on Tuesday, June 21st, 2011 at 11:04 pm and is filed under [Observations](#)

You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. You can leave a response, or [trackback](#) from your own site.

This PDF document can't be printed.



Unnecessary printing not only means unnecessary cost of paper and inks, but also avoidable environmental impact on producing and shipping these supplies. Reducing printing can make a small but a significant impact.

Powered by *Unprintable Web* for WordPress - www.greencomputingportal.de

